



Qual'Idel a le plaisir de vous adresser sa première newsletter trimestrielle. L'objectif est de vous informer régulièrement de tous les faits marquants de la Labellisation Qual'Idel.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Actualités Qual'Idel

Label Qual'Idel : les premiers cabinets l'affichent



Près de 500 cabinets infirmiers ont reçu en janvier 2018 le premier Label qualité de la profession ! Bravo à toutes les engagées qui ont répondu présentes à ce nouveau challenge.

Ce Label a pour objectif d'être affiché en salle d'attente afin de communiquer sur la démarche.

Le logo Qual'Idel peut être utilisé sur les cartes de visite, sur toute la documentation de la boîte à outils mise à disposition, ainsi que sur les courriers adressés aux professionnels de santé ou aux instances.

Rappel : pour être labellisée, chaque IDEL doit être inscrite à la démarche, avoir renseigné son autoévaluation individuelle annuelle, et accepter l'audit-conseil (si tirée au sort).

Autoévaluation Qual'Idel 2018 : la 2ème vague est lancée !

Nous vous rappelons que l'autoévaluation individuelle est une obligation de la démarche de labellisation. Le non-renseignement empêchera le renouvellement de la labellisation de l'IDEL.

L'autoévaluation 2018 en ligne est lancée depuis le 9 février. Vous aurez jusqu'au 29 avril (23H59) pour la compléter. Pensez à vérifier dans vos spams si vous n'avez pas reçu le mail d'invitation. **Lisez bien les instructions au démarrage du questionnaire.**

Autoévaluation Qualité					
4 - Assurer la continuité des soins et la coordination avec les autres professionnels de santé et le secteur médico-social					
	Oui	Partiel	Non	Non applicable	Commentaires
77. J'organise l'obligation de continuité des soins et je l'explique au patient	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
78. J'alimente systématiquement le dossier de soins du patient	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	
79. Dans le cadre d'un exercice regroupé, les transmissions internes sont sécurisées (hébergeur agréé par l'ASIP - janvier 2016)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	
80. Je collecte auprès du patient, de l'établissement de soins et du médecin, l'ensemble des données nécessaires pour une bonne prise en charge lors d'un retour à domicile (fiche de liaison infirmière et hospitalière)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
81. Je participe activement à la prévention de la iatrogénie médicamenteuse en lien avec le médecin traitant et/ou le pharmacien (liste des situations cliniques à risque : chute, perfusion IMI, poids)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
82. Je participe au développement de la chirurgie ambulatoire. J'accompagne et je sécurise les sorties d'hospitalisation précoces	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
83. Je contribue à la coordination clinique en lien avec les intervenants du secteur médico-social	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Lors de la prochaine Newsletter, nous vous présenterons les résultats comparés des deux années.

En 2017, pour la première année d'autoévaluation, 80% des IDEL ont répondu à leur questionnaire en ligne.

L'autoévaluation est un moment privilégié pour réaliser un état des lieux des pratiques qualité au sein du cabinet, et permettre d'identifier ensemble les actions d'amélioration. N'oubliez surtout pas d'exploiter la synthèse de votre autoévaluation annuelle et de la conserver d'une année sur l'autre, pour mesurer vos progrès !

Formations 2018 : participez à une session près de chez vous !

Venez participer à une session de formation Qual'Idel près de chez vous, éligible au DPC ou prise en charge par le FIFPL.

Si vous êtes déjà venue à une session, n'hésitez pas à en parler autour de vous (notamment aux autres collègues du cabinet).

Les formations Qual'Idel permettent de vous présenter le contenu de la Charte et le déploiement pratique de la démarche de labellisation.

Cette formation dure 4 heures et permet d'aborder les principes de la charte qualité.

Depuis le lancement de la démarche, **70 sessions de formation** ont été réalisées en France métropolitaine et dans les DOM. Ces formations ont permis à plus de **1 500 IDEL** de connaître la Charte et la démarche de labellisation Qual'Idel.

Pour connaître le planning et les lieux des 41 formations 2018, ainsi que les modalités d'inscription, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous.

<https://www.eventbrite.fr/o/afcopil-la-formation-experte-des-infirmieres-liberales-10856183026>

S'inscrire ou se réinscrire à Qual'Idel

L'inscription dans la démarche Qual'Idel peut se faire :

1. Lors des formations en région ;
2. Sur le site Internet de Qual'Idel ;
3. En renvoyant le bulletin d'adhésion, obtenu lors d'une formation ou sur le site.

Le renouvellement individuel de l'engagement dans la démarche Qual'Idel se fait en janvier de chaque année (pour tous les inscrits jusqu'à fin septembre de l'année).

Nous vous invitons à renouveler individuellement votre adhésion sur le site Internet Qual'Idel (<https://qualidel.fr/>).

N'oubliez pas que votre cotisation est à comptabiliser en charge dans votre cabinet.



Inscription à la démarche Qualité des infirmières libérales
Bulletin d'adhésion individuel 2018

À cocher
 = je M'ENGAGE DANS LA DÉMARCHE QUALITÉ QUALIDEL

Prénom et NOM de l'idel : _____
Nom du cabinet : _____
Adresse du cabinet : _____
Téléphone personnel : _____ N° ADEL : _____
E-mail : _____

L'offre Qual'Idel :

- Accès à la documentation qualité et à sa mise à jour par code personnel et mot de passe sur le site Qual'Idel
- L'invitation à une réunion de formation QUALIDEL gratuite organisée dans votre région
- L'autoévaluation qualité annuelle obligatoire chaque année, pour évaluer vos pratiques professionnelles
- L'analyse nationale détaillée des résultats de chaque vague d'autoévaluation
- La réalisation d'un audit dans votre cabinet (chaque année : nombre d'audit = racine carrée du nombre d'engagés)
- Le bénéfice d'un Label Qual'Idel* affichable et communicable à partir de janvier 2019.

Cotité de la cotisation Qual'Idel :

Adhérent FNI 60 € TTC / an Non adhérent FNI 80 € TTC / an

La date de renouvellement annuel (et l'appel de cotisation) se fera en janvier de l'année suivante pour toutes inscriptions entre janvier et septembre, en janvier de l'année N+2 pour les inscriptions d'octobre à décembre.

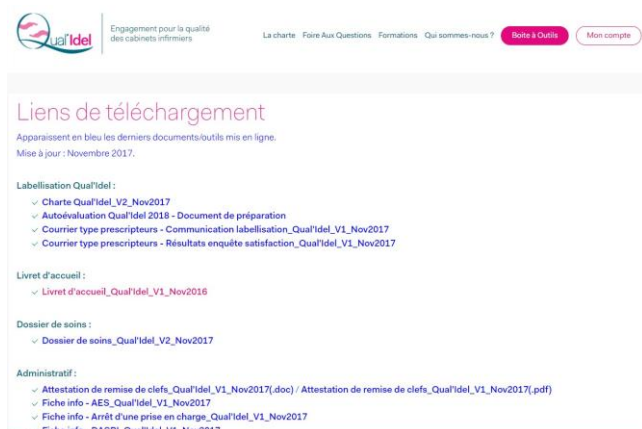
Conditions de paiement :

- Inscription en ligne sur le site Qual'Idel : le bulletin est accompagné d'un paiement par carte de crédit.
- Inscription en format papier : le bulletin est accompagné d'un chèque à l'ordre d'AFICPIL, le tout adressé à AFICPIL.

Dans les deux cas, vous recevrez une facture.

Engagement démarche Qual'Idel
* Pour l'appartenance à l'offre : les infirmières diplômées d'Etat de la région
* Pour l'adhésion et le paiement : QUALIDEL / Stéphane SCHNEI - 7 rue Desir de MAURON 79000 PARIS - qualid@qualidel.fr
* Pour le contenu de la démarche de la démarche : GABRIEL CHENOUARD - gabriel.chenouard@afcopil.fr - qualid@afcopil.fr

Boîte à outils Qual'Idel



Engagement pour la qualité des cabinets infirmiers

La charte Faire Aux Questions Formations Qui sommes-nous? Boîte à Outils Mon compte

Liens de téléchargement

Apparaissent en bleu les derniers documents/outils mis en ligne.
Mise à jour : Novembre 2017.

Labellisation Qual'Idel :

- ✓ Charte Qual'Idel_V2_Nov2017
- ✓ Autoévaluation Qual'Idel 2018 - Document de préparation
- ✓ Courrier type prescripteurs - Communication labellisation_Qual'Idel_V1_Nov2017
- ✓ Courrier type prescripteurs - Résultats enquête satisfaction_Qual'Idel_V1_Nov2017

Livret d'accueil :

- ✓ Livret d'accueil_Qual'Idel_V1_Nov2016

Dossier de soins :

- ✓ Dossier de soins_Qual'Idel_V2_Nov2017

Administratif :

- ✓ Attestation de remise de clefs_Qual'Idel_V1_Nov2017(.doc) / Attestation de remise de clefs_Qual'Idel_V1_Nov2017(.pdf)
- ✓ Fiche info - AES_Qual'Idel_V1_Nov2017
- ✓ Fiche info - Arrêt d'une prise en charge_Qual'Idel_V1_Nov2017
- ✓ Fiche info - DASRI_Qual'Idel_V1_Nov2017

Les membres du comité de pilotage Qual'Idel, réunis chaque trimestre, enrichissent régulièrement les documents disponibles sur la Boîte à outils du site Internet.

Sur les 60 documents disponibles à ce jour, plus de la moitié ont été ajoutés en fin d'année 2017.

Les prochaines Newsletters vous informeront des nouveaux outils mis en ligne.

N'hésitez pas à consulter régulièrement la Boîte à outils.

Ce travail n'est réalisable que grâce à vos idées ! N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

Rendez-vous sur la Boîte à outils :

<https://qualidel.fr/compte-adherent/liens-adherents/>

Quels types de documents trouver sur la Boîte à outils :

- Charte Qual'Idel nouvelle version
- Documents patients (ex : dossier de soins)
- Documents administratifs (ex : attestation de remise de clef)
- Fiches informations (ex : AES, DASRI)
- Affiches pour le cabinet (ex : tarifs, CGA)
- Documents légaux (ex : NGAP, guides HAS)

Contact :

- Pour l'adhésion : QUAL'IDEL / Stéphanie SCHOHN – 7 rue Godot de MAUROY 75009 PARIS – qualidel@qualidel.fr

- Pour le contenu et la méthodologie de la démarche : CARRON CONSULTANTS
corentin.gobe@carronconsultants.fr – valerie.auzou@carronconsultants.fr